



CONSEIL DE QUARTIER LARRY-COIN ROND-LORETTE

COMPTE-RENDU DE LA REUNION *INTERMEDIAIRE* DU 20 JANVIER 2011

Etaients présents :

Madame Christine GARCIA

Madame Elisabeth BURTHIER

Madame Claudine METAIS

Monsieur Romain SOULAS

Madame Françoise AMARY

Madame Tatiana CHILOFF

Monsieur Laurent GUISAMBERT

Participait également :

Pascale BAUDIN - chef de service Démocratie Participative.

Etaients absents excusés :

Madame Véronique MIGNAN

Monsieur Yves MARTINEZ

Monsieur Jean-Claude BENNERY

Monsieur Hervé CHAUMAS

-0-

L'ordre du jour était :

- débouché de la rue Odette Toupense

- questions diverses

-0-

Débouché de la rue Odette Toupense

Sophie PALANT et Michel ROQUES ont présenté aux conseillers de quartier le choix de la municipalité d'ouvrir la rue Odette Toupense sur la rue du Larry, au regard du plan de circulation général de l'ensemble du quartier.

Questions diverses

- M. GUISEMBERT demande que les résultats d'un comptage de véhicules, rue Odette Toupense, soient présentés lors d'une prochaine réunion de Conseil de Quartier, après quelques mois d'ouverture de la rue.
- Mme AMARY fait remarquer qu'un arrêt de tram supplémentaire serait le bienvenu dans le secteur (à proximité du giratoire sur lequel aboutira la nouvelle voie d'entrée de la bretelle de la RD. 2020). M. ROQUES précise que l'emplacement est pressenti mais que la réalisation effective par l'Agglo n'est pas à l'ordre du jour tant que la 2^{ème} ligne de tram est en cours de réalisation.
- M. GUISEMBERT propose qu'un groupe de travail inter-conseils de quartier soit organisé pour travailler sur le stationnement en centre ville.
- Le conseil de quartier regrette la suppression de la cérémonie des vœux du maire qui était une occasion conviviale d'échanges.
- Les conseillers de quartier ont également signalé divers points (panne d'un lampadaire, panneau de signalisation à rajouter...) qui sont transmis au service technique pour traitement.

-0-

**→ la prochaine réunion aura lieu le
mercredi 9 mars 2011 à 20h10 à 20 heures 30 – Salon bleu à la mairie**